



La Chapelle-Launay, le 7 mai 2020

A l'attention des parents d'élèves

Objet : Réouverture progressive des écoles de la commune

Madame, Monsieur,

Jeudi 14 mai, les deux écoles de la commune réouvriront leurs portes dans des conditions répondant au protocole sanitaire strict établi par l'Education Nationale.

Pour ce faire, l'école Jules Verne accueillera au maximum 12 enfants par classe d'élémentaire et 5 enfants par classe de maternelle, l'école Ste Thérèse accueillera au maximum 12 enfants par classe d'élémentaire et 10 enfants de GS mais n'accueillera pas de PS ni de MS (hors personnel prioritaire).

Les enfants des personnels soignants, occupants des postes relatifs à la sécurité et des personnels enseignants seront prioritaires.

Les horaires d'entrée et de sortie de classe seront élargis afin de limiter l'afflux de familles en même temps. Ils vous seront précisés par votre école respective.

Cette réouverture sera soumise à des règles sanitaires impératives

- Vous serez invités à prendre quotidiennement la température de votre(vos) enfants(s) avant son départ pour l'école et à le garder à la maison en cas de température supérieure à 37,8°C ou de tout signe d'état fébrile (toux, courbatures, maux de tête, etc..). De même si une personne de la famille est malade, merci de garder votre enfant à la maison.

- Les règles de distanciation physique (1m entre deux personnes) devront être appliquées dès votre arrivée sur les parkings des écoles (vis-à-vis des autres élèves et parents). Un point d'accueil vous sera communiqué par votre école. Un cheminement destiné à éviter les croisements sera mis en place.

- Le port du masque est à proscrire pour les maternelles et n'est pas recommandé pour les élèves de primaire (risque de mauvais usage), les enseignants et le personnel, eux, en porteront.

- Les élèves seront invités à se laver régulièrement les mains (eau et savon) et ce notamment dès l'entrée en classe.

... / ...

- Les classes seront désinfectées tous les jours après l'école, et une désinfection supplémentaire des points de contacts (poignées, interrupteurs, rampes, etc..) et des sanitaires aura lieu pendant la pause méridienne.

- Les écoles auront également à disposition du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes.

- L'aération des locaux sera fréquemment réalisée (avant la classe, pendant la récréation, pendant la pause méridienne, après la classe).

- Un espace sera dédié à l'accueil éventuel d'enfants présentant des symptômes de la maladie en cours de journée.

La restauration scolaire ne sera pas assurée, les parents devront fournir un panier pique-nique. Celui-ci ne pourra être ni réchauffé ni réfrigéré et devra comprendre une boisson (gourde ou bouteille d'eau) pour la journée. Les élèves déjeuneront à leur table en classe. Nous étudions actuellement la possibilité d'une reprise de la restauration scolaire courant mai avec notre prestataire.

L'accueil périscolaire sera ouvert mais avec des effectifs limités à une vingtaine par école. Les élèves des deux écoles auront chacun leur espace durant cette période afin d'éviter autant que possible le brassage des enfants.

Concernant **l'accueil de loisirs du mercredi**, la Communauté de communes Estuaire et Sillon a décidé dans un premier temps de le réserver aux seuls enfants des personnels prioritaires.

Le transport scolaire sera assuré à partir du 14 mai, une charte sanitaire stricte sera mise en place et appliquée : port du masque par les conducteurs qui disposeront également de gel hydroalcoolique, désinfection journalière de tous les véhicules, respect de la distanciation physique lors de la montée et la descente des véhicules mais également à l'intérieur (seules les places côté fenêtre seront occupées dans les autocars, soit 1 siège sur 2). Le port du masque n'est pas requis pour les élémentaires.

Vos écoles respectives reviendront vers vous pour vous informer plus complètement des mesures spécifiques mise en place au sein de chaque établissement.

Nous vous assurons que toutes les mesures sanitaires prévues par le protocole de l'éducation nationale seront prises afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Bien cordialement

Le Maire



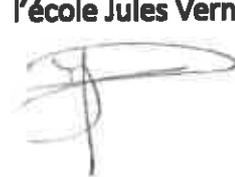
Jacques DALIBERT

L'adjoint Enfance et
Scolarité



Michel GUILLARD

La directrice de
l'école Jules Verne



Marie-Lise DANION

Le directeur de
l'école Ste Thérèse



Baptiste FRESNEAU